

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DE POSITIONNEMENT

Accès à la formation

Pour intégrer la formation que nous proposons, il est nécessaire de valider plusieurs étapes :

- Une préinscription
- Validation des prérequis,
- Réalisation d'un test de positionnement
- Entretien individuel avec le responsable pédagogique et le formateur

Le positionnement du niveau de l'apprenti avant la formation

Une évaluation des prérequis est réalisée par le formateur avant l'entrée en formation permettant d'analyser la situation du stagiaire et d'évaluer ses acquis avant l'entrée en formation. Cette action doit permettre de mesurer l'écart entre le niveau d'entrée et les compétences à acquérir. Le formateur effectue un entretien et un test de positionnement. Ce test de positionnement permettra ainsi de fixer les objectifs visés et de proposer un parcours individualisé au stagiaire avec des outils pédagogiques adaptés.

2/ Evaluation pendant la formation

Le formateur procède à tour de table en début de parcours pour situer les **attentes des stagiaires (pédagogie, de contenus, d'apports...)**. **L'évaluation des acquis** se fait tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation des examens blancs notés.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires et du référentiel, en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées

3/ Evaluation après la formation

L'évaluation de satisfaction ou « évaluation à chaud » : Elle est systématiquement envoyée via google form après la fin de la formation.

Certificat de réalisation : La référente pédagogique mesure la progression au regard des objectifs fixés et des acquis.

L'évaluation pédagogique : Elle est destinée au responsable formation pour savoir si la formation a répondu aux objectifs de départ. Il s'agit d'une évaluation sur le dispositif de formation.

L'évaluation des effets de la formation : Elle a lieu plusieurs mois après la formation et permet de voir si les nouvelles compétences acquises ont eu un effet sur l'efficacité de l'apprenant et de son projet professionnel.

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, la formation peut être adaptée pour faciliter leur parcours. Notre référent pédagogique vous renseigne.

Processus d'admission

Une fois votre candidature déposée, **nous vous recontactons dans les 48h afin de convenir ensemble d'une date d'entretien et le passage des tests**. Ce dernier consiste en un test écrit de quelques minutes suivi d'un entretien de motivation avec le responsable pédagogique et/ou le formateur.

À la suite du processus de recrutement, **nous vous adresserons un mail d'admission ou de refus dans les 48h**.